

Projet de développement 2014-2020



La commune d'Avanton est un territoire attractif du fait de sa proximité de Poitiers et de la zone du Futuroscope. Les citoyens venus s'installer à Avanton, souhaitent des services au plus près de chez eux. La volonté des élus est de mener une politique visant à répondre à cette demande en offrant des services de qualité. Les projets de l'équipe municipale déclinés sur le thème du développement et de l'adaptation des services publics (éducation, santé et services de proximité, loisirs culture et sport) et du bien vivre ensemble, de la sécurité et du développement durable se réalisent en lien et avec cohérence.

Ces projets soutiennent le fonctionnement et le développement des structures liés à l'enseignement primaire et à la restauration scolaire, en aménageant et sécurisant les voiries communales, en permettant l'offre de commerces de proximité et de services de santé/soin à la personne, en créant une cohésion au sein de la population et en instaurant un climat de bien vivre ensemble.

Le Conseil municipal est composé de 19 membres. Il a constitué 9 comités consultatifs composés d'élus et d'administrés se concertant sur les thématiques suivantes : Economie agriculture, vie associative, voirie bâtiments réseaux, conseil des jeunes, communication, cadre de vie/environnement, vie scolaire et périscolaire, jeunesse et solidarité intergénérationnelle de la famille aux seniors.

La commune est composée de **2115 habitants** (chiffre recensement de janvier 2015). Elle a connu un accroissement de **16,5 % de sa population en 5 ans** et de 19,6 % en 10 ans. Le nombre de naissances est en évolution ces dernières années : **39** naissances en 2014, **41** en 2015, **27** en 2016, **37** en 2017.

La population totale au 1^{er} janvier 2018 s'élève à 2142 habitants (chiffre officiel INSEE)

Les services municipaux sont composés de 17 agents (14,84 ETP) dont 2 emplois avenir (EAV) (emplois polyvalents) :

Service administratif : 4 agents dont 1 EAV (3,5 ETP)

Service technique : 4 agents dont 1 EAV (3,8 ETP)

Ecole maternelle : 4 agents (atsem)

Service de restauration scolaire : 11 agents (dont 7 agents polyvalents)

Service entretien des locaux : 1 agent

*Emplois avenir polyvalents : 1 **service administratif** : mairie, bibliothèque, renfort cantine pour les enfants de l'école maternelle et 1 **service technique** : entretien voirie espaces verts, renfort entretien bâtiments, renfort surveillance cour élémentaire pendant le temps de cantine*



Développement et adaptation des services publics

Education : Dans un contexte de fort accroissement de la population, les priorités sont déterminées par l'obligation d'accueillir tous les enfants à l'école, le souhait de leur offrir des conditions d'accueil optimales et de donner des conditions de travail favorables au personnel.

Effectifs scolaires : 246 élèves

- * **Maternelle** : 112 élèves répartis en 4 classes, moyenne de **28 enfants par classe** (dernière ouverture de classe en septembre 2014, ouverture d'une 5^{ème} classe à la rentrée 2018), entrée de 41 enfants en petite section, **24 %** d'augmentation des effectifs entre septembre 2013 et septembre 2017
- * **Elémentaire** : 134 élèves répartis en 6 classes, moyenne de 22 enfants par classe

Travaux d'accessibilité dans les ERP et de **sécurité** dans les écoles : rampes d'accessibilité, contraste des nez de marches, mise en place de bandes d'éveil à la vigilance, installation d'une motorisation de portail et de visiophones aux entrées des écoles, mise en place d'une alarme intrusion...

Informatisation des écoles : renouvellement continu du parc obsolète, équipement d'un Tableau numérique interactif dans une classe de maternelle acquisition de 3 vidéoprojecteurs pour l'école élémentaire en 2017, projet d'acquisition d'une classe mobile, d'un tableau numérique et d'une flotte de tablettes en 2018.

Pilotage du Projet Educatif de territoire (PEDT)

Les objectifs définis :

- ✓ Développer l'offre éducative proposée aux enfants dans le respect des rythmes de chacun
- ✓ Développer le mieux vivre ensemble
- ✓ Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération renforcée entre les différents acteurs

Le comité de pilotage constitué rassemble une fois par an tous les acteurs intervenant dans la journée de l'enfant (Élus et services communaux, responsables associatifs, directrices d'écoles, représentants de parents d'élèves). Un comité de suivi plus restreint se réunit deux fois par an.

Ecole maternelle :

Construction d'un bâtiment modulaire à l'école maternelle en 2017, bâtiment à vocation de salle de sieste et de 5^{ème} classe en cas d'ouverture de classe (à la rentrée 2018 ?) :

Réalisation : 115 886 € TTC

Ecole élémentaire :

Agrandissement du préau en 2015 : le préau existant n'avait pas la capacité nécessaire pour abriter dans des bonnes conditions tous les élèves dont le nombre a augmenté au fil des années.

Réalisation : 31 100 € TTC

Projet de restructuration et d'agrandissement de l'école élémentaire et du restaurant scolaire :

Réhabilitation des locaux de l'ancienne mairie (134 m²) situés au-dessus de l'école élémentaire, mise aux normes, rénovation thermique, déplacement de la bibliothèque située dans le bâtiment de l'école, agrandissement du restaurant scolaire afin d'améliorer les circulations et de disposer de sanitaires et d'un sas à usage de vestiaires. Une réorganisation du service a été opérée en 2017 (passage en self) afin de repousser la nécessité d'un agrandissement.

Coût estimatif du projet : 1 100 000 € TTC



Santé, services de proximité

Le souhait de la municipalité est de répondre aux besoins de la population et de développer les services de proximité tout en créant un patrimoine et des recettes financières pour la commune.

- **Acquisition d'une maison de santé** : en 2017, installations : au 1^{er} avril d'une ostéopathe au 1^{er} août d'un cabinet d'infirmiers, d'une réflexologue. Cinq cellules au total. Recherche de deux médecins, négociations en cours.

Réalisation : 407 000 €

- **Acquisition de six logements « seniors »** : logements situés au plus près des services de proximité (maison de santé, commerces) loués à des personnes seniors ou à mobilité réduite.

Réalisation : 977 500 €

- **Transformation de l'ancien bureau de poste en local commercial** : installation en 2017 d'un nouveau commerce (boulangerie pâtisserie sandwicherie) dans la rue commerçante du centre bourg.

Réalisation : 13 400 €

- **Création d'un parking** de 14 places destiné au stationnement et à la sécurité aux abords des écoles (dont 2 places PMR)

Réalisation : 23 500 €

- **Aménagement d'un office à la salle des fêtes** en 2015, cela a permis d'avoir une salle proposant davantage de prestations pour les utilisateurs et d'augmenter le taux de remplissage.

Réalisation : 21 500 €



Loisirs Culture Sport

La commune dispose d'un fort tissu associatif (32 associations) œuvrant dans les domaines culturel, artistique et sportif et contribuant à l'animation de la commune à son dynamisme et au développement des liens sociaux

- **Politique de subventionnement des associations sur une démarche de projet** : arrêt des subventions de fonctionnement, incitation à l'acquisition d'équipement par la commune en vue de mutualisation entre associations, financement des projets lorsque la participation de la commune est nécessaire à la viabilité du projet. Les élus ont accordé la gratuité de 3 locations de la salle des fêtes pour les associations qui organisent des soirées à but d'animation auprès du public.

- **Acquisition en 2015 d'un bâtiment transformé en ateliers municipaux et local de stockage de matériel associatif**. Le local de stockage associatif permet de mettre en œuvre le projet de mutualisation du matériel et de prêt à la population.

Réalisation : 174 000 € TTC

- **Aménagement d'un skate parc** en 2017 : L'idée de la construction d'un skate parc a émané du Conseil Des Jeunes (CDJ). Le CDJ a été mis en place en septembre 2014 pour les jeunes d'Avanton de 10 à 16 ans. L'objectif principal étant d'associer la jeunesse d'Avanton à la vie et aux manifestations de la commune et de prendre en compte leurs demandes. Une boîte à idées a été mise en place à la mairie pour recueillir les suggestions des jeunes de la commune sur les projets qui leur tenaient à cœur. L'idée du skate parc est ressortie majoritairement : les jeunes disposeraient d'un endroit spécifique et sécurisé, en accès libre pour la pratique du skate et/ou du roller et ils pourraient se retrouver entre eux pour échanger. Une commission "projet" au sein du CDJ a été créée pour suivre l'étude. Un questionnaire a été élaboré pour connaître la motivation des jeunes sur la réalisation du projet. Puis un sondage leur a également été distribué. Suite au résultat du questionnaire, la commission a déterminé le nombre de modules et les éléments incontournables du skate parc. Les différents projets ont été présentés aux jeunes de la commission "projet" puis au CDJ avant un vote en Conseil Municipal.

Réalisation : 38 600 € TTC

- **Projet de maison socio-culturelle**

Projet de rachat du terrain de la rue du Manoir à l'Etablissement Public Foncier (EPF) et de construction d'une maison socio-culturelle : bibliothèque et salle à multi usages associatifs pour les activités de musique, poterie, peinture...

La construction de ce bâtiment permettra de libérer l'espace de la bibliothèque actuelle pour l'école élémentaire. De plus ceci permettra de libérer l'actuelle maison des associations de toute occupation (bâtiment vétuste utilisée par les associations de poterie et de peinture) et de libérer le carrefour (destruction du bâtiment) afin d'améliorer la sécurité du carrefour des rues d'Anjou, du Manoir et Saint Mandé. Ce futur proche sera travaillé en partenariat avec tous les acteurs concernés dans le cadre des comités « vie économique » et « associatif ».

Coût estimatif du projet : 755 000 € TTC

- **Projet de construction de nouveaux vestiaires** au stade de football : vétusté des vestiaires du stade et mise aux normes d'accessibilité (Ad'ap). La vétusté de l'accueil des joueurs de football est un fait, le projet d'une construction modulaire est prévu pour l'année 2018 et est devenu incontournable pour que ce club puisse pratiquer son loisir dans de meilleures conditions au quotidien et surtout d'accueil pour les arbitres et les équipes adverses.

Coût estimatif du projet : 140 000 € TTC



Bien vivre ensemble, Sécurité, développement durable

L'une des priorités de la municipalité est d'instaurer un climat de bien vivre ensemble, d'unité et de sécurité sur la commune. Cela passe par l'aménagement de voiries, de liaisons douces (notamment pour relier au reste de la commune le hameau de Martigny La Bardonnière situé à l'extrémité de la commune) ou de parcs. Cela se met en œuvre également via la constitution et l'animation de réseaux et la mise en place d'outils de communication.

- **Aménagement de la rue de la Gare** en 2016 : aménagements permettant de limiter la vitesse, aménagement de trottoirs, mise en accessibilité des arrêts de bus.

Réalisation : 380 000 € TTC

- **Aménagements de sécurité routière** : pour faire face aux incivilités routières, à la vitesse excessive, étude d'installation d'un radar automatique dans les différents quartiers. Ces aménagements ont été mis en place pour un certain nombre, après des réunions de quartier avec les citoyens.

- **Projet d'aménagement de la rue du château** comportant un tronçon de la voie douce Martigny/La Bardonnière, le traitement des eaux de pluie, des aménagements de sécurité et la réfection de la voirie. En effet, cet axe est très fréquenté aux heures de pointe, des aménagements de sécurité sont prévus avec une voie piétonne. La réfection des eaux de pluie est prévue pour éviter aux riverains de connaître des inondations en cas de fortes précipitations, de plus en plus fréquentes.

Coût estimatif : 340 000 € TTC

- **Projet d'aménagement d'une voie douce** pour relier le hameau de Martigny/La Bardonnière au centre bourg (3 km) et permettre un accès cycliste ou piétonnier sécurisé aux services du centre bourg (cette RD 18 connaît un trafic de 3500 véhicules par jour). Cet aménagement permettra de faire le lien entre le hameau de Martigny/La Bardonnière dont les habitants ont un sentiment d'isolement avec le reste de la commune.

Coût estimatif : 339 000 € TTC

- **Projet d'aménagement du parc de l'orchidée** : création d'un parc de stationnement pour les véhicules (proximité de l'église), aménagement paysager, jeux pour enfants et ateliers sportifs. Un projet de plateau sur la rue de Garenne, route de Quiet et la route de la Vallée, pour éviter les excès de vitesse et sécuriser les abords de l'église et du château.

Coût estimatif : 320 000€ TTC

- **Plantations** depuis 2014, d'un arbre fruitier pour une naissance au parc Eole. 113 arbres plantés à ce jour. Ce moment de rassemblement est dans le but de créer du lien entre les familles et la préservation de la nature.

- Projet de mise en place de **vidéosurveillance** aux abords du pôle équipements sportifs (gymnase, city stade, skate parc, stade, tennis) suite aux dégâts régulièrement occasionnés par du vandalisme.

- **Conseil des jeunes** : Animation d'un conseil des jeunes, organisation d'animations et de sorties pour les jeunes. Les jeunes sont impliqués et motivés par la mise en place de projets au sein de leur commune. Création de support de communication : logo (via un concours parmi les jeunes), journal d'informations : le p'tit rap'porter. Sorties organisées : skate parc de Poitiers, sortie VTT, accrobranches, bowling, Puy du Fou.

- **Travaux d'extension du réseau d'assainissement et enfouissement des réseaux** route de Poitiers/route de Richelieu.

- **Organisation annuelle d'une journée festive « asso' en musique »** : marché de producteurs, animations proposées par les associations, accueil des nouveaux habitants, concert gratuit. Cette journée est un moment de convivialité qui permet de fédérer les associations.



- **Communications** : Développement des outils de **communication** : site internet relooké pour une meilleure ergonomie pour faciliter la recherche d'informations. Avanton a créé sa page facebook pour transmettre et être au plus près des citoyens et avantonnais ne vivant plus sur la commune, cette page est régulièrement mise à jour. Depuis 2014, le Petit Journal de notre Village est publié et distribué tous les deux mois dans tous les foyers.

- **Voisins Vigilants et Participation citoyenne** : adhésion aux dispositifs voisins vigilants en 2016 et participation citoyenne en 2017 afin de créer du lien entre les citoyens et d'accroître la sécurité sur la commune.

- **Charte de bon voisinage** : un projet de création est en cours d'élaboration par le comité consultatif cadre de vie.

- **Terre Saine** : la commune a obtenu son 1er papillon dans le cadre de son dispositif, pour lequel nous avons adhéré il y a 2 ans. Les citoyens sont impliqués dans ce dispositif, la commune les invite à désherber proprement devant chez eux et de planter des fleurs en pied de murs, des sites pilotes ont été mis en place en 2017 et ensuite étendus à toute la commune.

RECAPITULATIF DES PROJETS

Projet	Coût TTC	R (Réalisé) E (Estimatif)
Développement et adaptation des services publics		
Construction d'un bâtiment modulaire à l'école maternelle	115 886 €	R 2018
Agrandissement du préau de l'école élémentaire	31 100 €	R 2014
Restructuration et agrandissement de l'école élémentaire et du restaurant scolaire	1 100 000 €	E 2019-2021
Santé, services de proximité		
Acquisition d'une maison de santé	407 000 €	R 2017
Acquisition de six logements seniors	977 500 €	R 2017
Transformation de l'ancien bureau de poste en local commercial	13 400 €	R 2017
Création d'un parking	23 500 €	R 2017
Aménagement d'un office à la salle des fêtes	21 500 €	R 2015
Loisirs Culture Sport		
Acquisition d'un bâtiment transformé en atelier municipal et local de stockage de matériel associatif	174 000 €	R 2015-2016
Aménagement d'un skate parc	38 600 €	R 2017
Projet de maison socio culturelle	755 000 €	E 2019-2020
Projet de construction de nouveaux vestiaires au stade de football	140 000 €	E 2018
Bien vivre ensemble, Sécurité, développement durable		
Aménagement de la rue de la Gare	380 000 €	R 2016
Projet d'aménagement de la rue du Château	340 000 €	E 2018
Projet d'aménagement d'une voie douce	339 000 €	E 2018-2020
Projet d'aménagement du parc de l'orchidée	320 000 €	E 2020-2021
TOTAL	5 176 486 €	
dont	2 182 486 €	R
	2 994 000 €	E